

Projet de formation : **RÉGULATEURS (-TRICES) EN CENTRALES D'APPELS SANITAIRES URGENTS**

Présentation du 30 septembre 2015

Genèse du projet



Genèse du projet

- Une approche conjointe FUS / ES ASUR. Au départ la volonté de valoriser l'activité des professionnels actuels : professionnels de la santé déjà détenteurs d'un titre tertiaire.
- D'autres modèles de régulation sanitaire en Suisse fonctionnent avec d'autres types de qualification des personnels
- La mise en place d'une analyse préalable qui comprend :
 - **Etude besoins Partenaire**
 - **Analyse de l'activité proprement dite**
- L'étude offre la possibilité de structurer la formation des futurs professionnels

RÉSULTATS PHASE D'APPROCHE :

- Carte des compétences (début de référentiel), deux étages de compétences en fonction des situations de régulation:
 - Situations répertoriées à procédure standardisée (résolution rapide)
 - Situations atypiques sans procédure standardisée (complexité de résolution)
- Positionnement de la formation ET du titre en fonction de cette double approche
- Proposition de plan d'étude cadre correspondant au positionnement

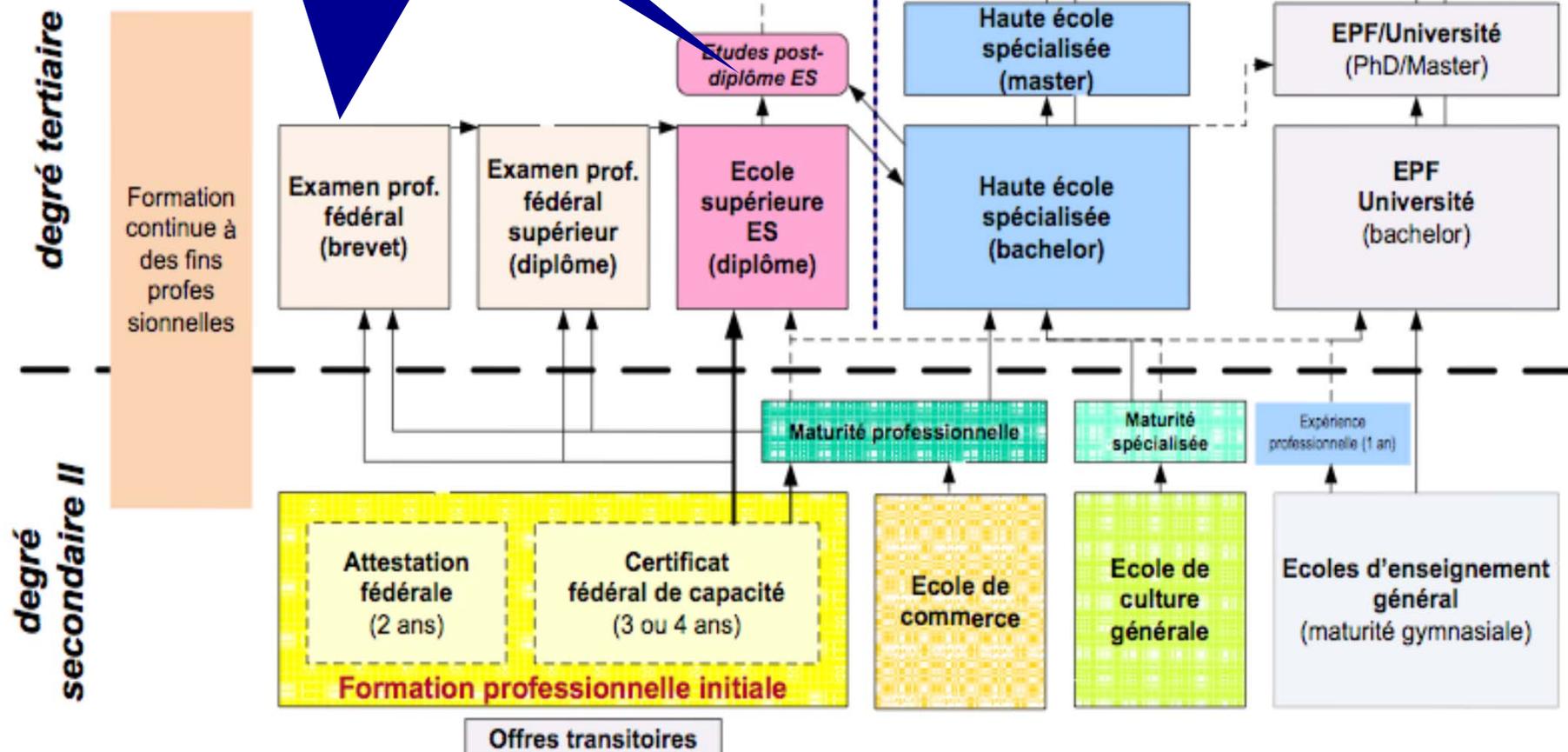
SYSTEME SUISSE DE FORMATION

LOI FÉDÉRALE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LOI FÉDÉRALE SUR LES HES
+ AUTRES LOIS FÉD. SUR LES HAUTES ÉCOLES

POSITIONNEMENT II

POSITIONNEMENT I



- **Expert (e) en régulation d'urgence diplômé (-e) EPD ES** (*dipl. Expertin Leitstellendisponentin NDS HF / dipl. Experte Leitstellendisponenten NDS HF*)

BUTS :

- Offrir une formation « diplômante » et structurée à une activité professionnelle
- Former les futurs régulateurs au sein d'un cursus structuré, reconnu par le SEFRI
- Positionner les professionnels de la régulation dans le système de santé

CHEMIN :

- Partenariat ES ASUR / FUS, construction structure de formation par groupe de travail commun
- Positionnement sur EPD ES
- Le partenariat s'étend à d'autres structures CASU en Suisse romande (VS, GE)

Plan de formation

**Travail de mémoire, analyse
de l'activité des régulateurs**

	EPD	Jours de formation	%
Cours 35h/sem.	380	43	35%
Pratique spécifiques 41h/sem.	540	63	53%
Pratique en ambulance 41h/sem.	120	10	12%
	1040	116	100%

2 ans

Cadre légal de formation:

- Plan d'étude cadre EPD (correspond aux exigences OCM ES + PEC ES)

ORGANISATION MODULAIRE

	EPD ES
Module 1	Concept de régulation
Module 2	Gestion personnelle
Module 5	Contexte Professionnel Apprentissage
Module 3	La montée en puissance en régulation
Module 4	L'expertise en régulation

PUBLIC CIBLE :

- Régulateurs en activité désireux de parfaire leurs connaissances et d'obtenir un titre
- Futurs régulateurs

ADMISSION :

- EPD : caractérise les experts, accessibles avec une formation de base en santé

COÛTS / FINANCEMENTS

- Coûts directs de formation : CHF 6000 .- à 12 000.- (dépend nb participants) à répartir entre participants et employeurs suivant négociation

- Dépôt du dossier de reconnaissance au SEFRI **28 octobre 2015**
- Dossier d'inscription à la formation disponible sur notre site depuis mi septembre
- Règlements d'admission et de formation à valider prochaines semaines
- Fin des inscriptions à la formation **11 novembre 2015**
- Début de formation première volée pilote : **12 janvier 2016**
- Fin de formation **décembre 2017** pour EPD ES



ES ASUR

Ecole
Supérieure
d'Ambulancier
et Soins
d'Urgence
Romande



www.es-asur.ch

Kathia Le Breton 021 614 00 76

k.lebreton@es-asur.ch

s.denereaz@es-asur.ch